



CONSTRUISONS ENSEMBLE LE MONDE DE DEMAIN





POUR LA RÉUSSITE DE LA JEUNESSE



Les Compagnons du Devoir proposent à la jeunesse de s'accomplir dans et par le métier grâce à un modèle de formation singulier. Loin d'être une finalité, l'apprentissage d'un métier y est un moyen de s'accomplir et de se dépasser pour devenir un être « capable, digne, libre et généreux ».

En effet, être Compagnon ne signifie pas seulement être un bon professionnel, c'est également avoir du respect pour les autres et pour soi, avoir la possibilité d'agir en accord avec ses idées et avoir à cœur de transmettre ce que l'on a reçu et appris.

« Nous avons une grande confiance dans cette jeunesse et ses capacités »

Notre mouvement a traversé les siècles, car il a su s'adapter continuellement à son époque. C'est en étant attentifs à l'évolution des métiers, des compétences et des techniques qui leur sont associées, que nous assurons une formation pleinement en phase avec la pratique professionnelle et les enjeux des entreprises.

Parce que nos métiers sont pleins d'avenir et que nous avons une grande confiance dans cette jeunesse et ses capacités, portons ensemble – entreprises, institutions, associations et familles – un message positif, pour permettre à toutes celles et ceux qui le souhaitent d'acquérir les compétences et l'expérience nécessaires pour évoluer sereinement et durablement dans ce monde exigeant.

Jérémie Mosnier
Jérémie le Rouergue
 Premier conseiller

+30
métiers



10 000
jeunes formés
par an



415
itinérants dans
69 pays & territoires



6 500
salariés d'entreprise
formés chaque année



LA GRANDE ÉCOLE DU COMPAGNONNAGE

Fondé sur le métier, la communauté et le voyage, le compagnonnage est à la fois vecteur de découverte, d'éducation, et facteur d'insertion professionnelle et sociale.



+28 000entreprises
partenaires**90 %**des jeunes ont un emploi
à l'issue de leur formation**1 320**salariés dont
600 formateurs

S'accomplir dans et par son métier

L'Association ouvrière des Compagnons du Devoir et du Tour de France (AOCDTF) est une association de loi 1901 reconnue d'utilité publique. Elle réunit des femmes et des hommes de métier mobilisés autour d'un même idéal : permettre à chacun de s'accomplir dans et par son métier, dans un esprit d'ouverture et de partage.

En tant qu'organisme de formation professionnelle, elle vise à transmettre aussi bien des savoirs et savoir-faire – par l'apprentissage d'un

métier – que des savoir-être – par le partage de valeurs, telles que la solidarité, la fraternité et la générosité.

Au-delà de la formation, le compagnonnage est une expérience professionnelle, humaine et culturelle.

L'excellence de sa formation, ses expériences multiples en entreprise et son étape obligatoire à l'étranger ont permis à l'association d'intégrer la Conférence des grandes écoles en 2014.

Gouvernance

Le Conseil du compagnonnage

C'est le conseil d'administration de l'association, il est composé de cinq conseillers, Compagnons élus (le plus souvent bénévoles) lors de l'assemblée générale.

Le Conseil d'orientation

L'assemblée des élus (conseillers, provinciaux, délégués de métier) se réunit quatre fois par an pour définir les orientations à prendre.

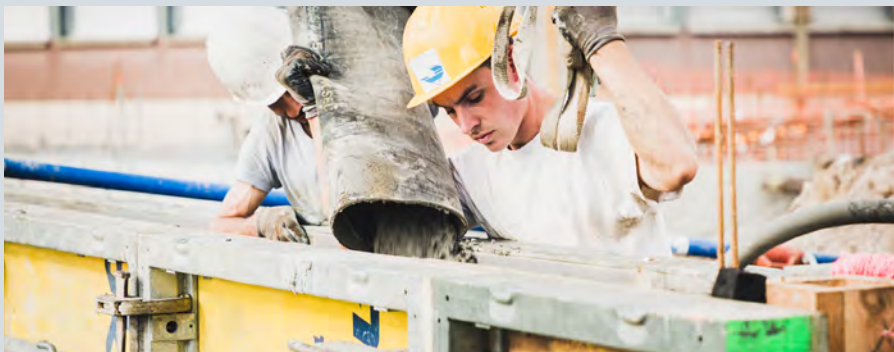
Le secrétaire général, un Compagnon salarié, fait appliquer les décisions prises par la gouvernance et veille au bon fonctionnement des différents services de l'association.

Les délégués régionaux, sont responsables, à l'échelle de leur région, du développement des activités et de la mise en œuvre de la stratégie nationale de l'association.



MÉTIERS







Pour les Compagnons du Devoir, le métier c'est concevoir et façonner de ses mains un objet complet, avec une matière, par l'application d'un art manuel, mais également concevoir et exécuter une œuvre matérielle avec les moyens appropriés.



Bâtiment & aménagement

- | | |
|--|---|
|  Bâtitseur-maçon |  Menuisier |
|  Carreleur-mosaïste |  Menuisier-aluminium-verre |
|  Climaticien |  Peintre |
|  Charpentier |  Plâtrier |
|  Couvreur |  Plombier-chauffagiste |
|  Ébéniste |  Serrurier-métallier |
|  Étancheur |  Solier-moquettiste |
|  Jardinier-paysagiste |  Tailleur de pierre |

Matériaux souples

-  Cordonnier-bottier
-  Cordonnier-podo-orthésiste
-  Maroquinier
-  Sellier-garnisseur
-  Tapissier en décor
-  Tapissier en siège










+30
métiers

.....
4
filières



Technologie de l'industrie

-  Carrossier-constructeur
Carrossier-réparateur
-  Chaudronnier
-  Électrotechnicien
-  Fondateur
-  Frigoriste
-  Mécanicien
-  Mécanicien de précision

Métiers du goût

-  Boulanger
-  Charcutier
-  Fromager
-  Pâtissier
-  Vigneron

Et aussi...

-  Maréchal-ferrant
-  Tonnelier

FORMER

LES HOMMES ET LES FEMMES DE MÉTIER DE DEMAIN

Les Compagnons du Devoir proposent une formation complète et originale alliant savoir-faire et savoir-être, technique et culture, tradition et innovation. Reconnue pour son excellence, cette formation est un gage d'insertion professionnelle pour les jeunes et de compétitivité pour les entreprises.

- › Une formation d'excellence en alternance.
- › L'expérience par le voyage.
- › La vie en communauté.



Formation initiale

La formation initiale est accessible aux jeunes hommes et aux jeunes femmes, âgés de 15 à 25 ans, à partir de la 3^e. Elle permet d'apprendre les compétences fondamentales d'un métier et d'obtenir un diplôme, du CAP à la licence professionnelle (en partenariat avec le CNAM).

Elle se fait :

- › En alternance (contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation) ;
- › Avec une rémunération au-delà des minima légaux ;
- › Sans frais de formation à la charge du jeune.





Perfectionnement

Après l'obtention d'un premier diplôme du métier (chez les Compagnons ou non), les jeunes ont l'opportunité de travailler en voyageant – via un Tour de France (avec une étape obligatoire à l'étranger) – pour perfectionner leur maîtrise du métier.

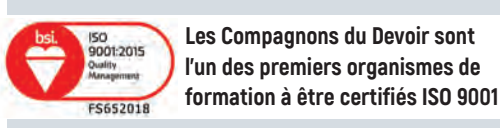
Ils changent de ville, et donc d'entreprise, au moins tous les ans pendant cinq années en moyenne. Principalement hébergés au sein d'une maison de Compagnons, ils bénéficient en plus de cours d'enseignement général et d'activités culturelles, en soirée et le samedi.

Formation professionnalisante

Les Compagnons du Devoir accompagnent également le développement des compétences des femmes et des hommes de métier au sein des entreprises. Pour cela, ils proposent des formations diplômantes ou qualifiantes, ouvertes à tous et fondées sur une démarche de transmission.

Nourries par l'expérience de terrain et les travaux prospectifs liés à chaque métier, **ces formations s'articulent autour de deux grands domaines :**

- Les compétences techniques d'un métier et les courants d'innovation ;
- Le management.



Quels emplois pour les Compagnons ?

La moitié des Compagnons occupent des postes à responsabilités ou deviennent chefs d'entreprise. Certains évoluent également vers des carrières d'architecte, de décorateur, d'ingénieur ou d'enseignant.

Devenir Compagnon

Un jeune homme ou une jeune femme qui entre en formation chez les Compagnons du Devoir pour apprendre un métier est d'abord **apprenti(e)**.

Au cours de son apprentissage (conclu par un CAP ou un bac pro), par la cérémonie d'Adoption, il ou elle devient **Aspirant**, membre de l'association, condition indispensable pour pouvoir partir sur le Tour de France.

Lors de ses cinq années en moyenne passées à se perfectionner en voyageant, il ou elle devient **Compagnon** après la réalisation d'un travail de Réception, au cours d'une cérémonie du même nom.

LES COMPAGNONS DU DEVOIR EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER

Élément fondamental du compagnonnage, le voyage permet d'apprendre davantage sur son métier, mais aussi sur soi, sur les autres et sur le monde.

Auparavant essentiellement hexagonal, il s'étend désormais à tous les continents.



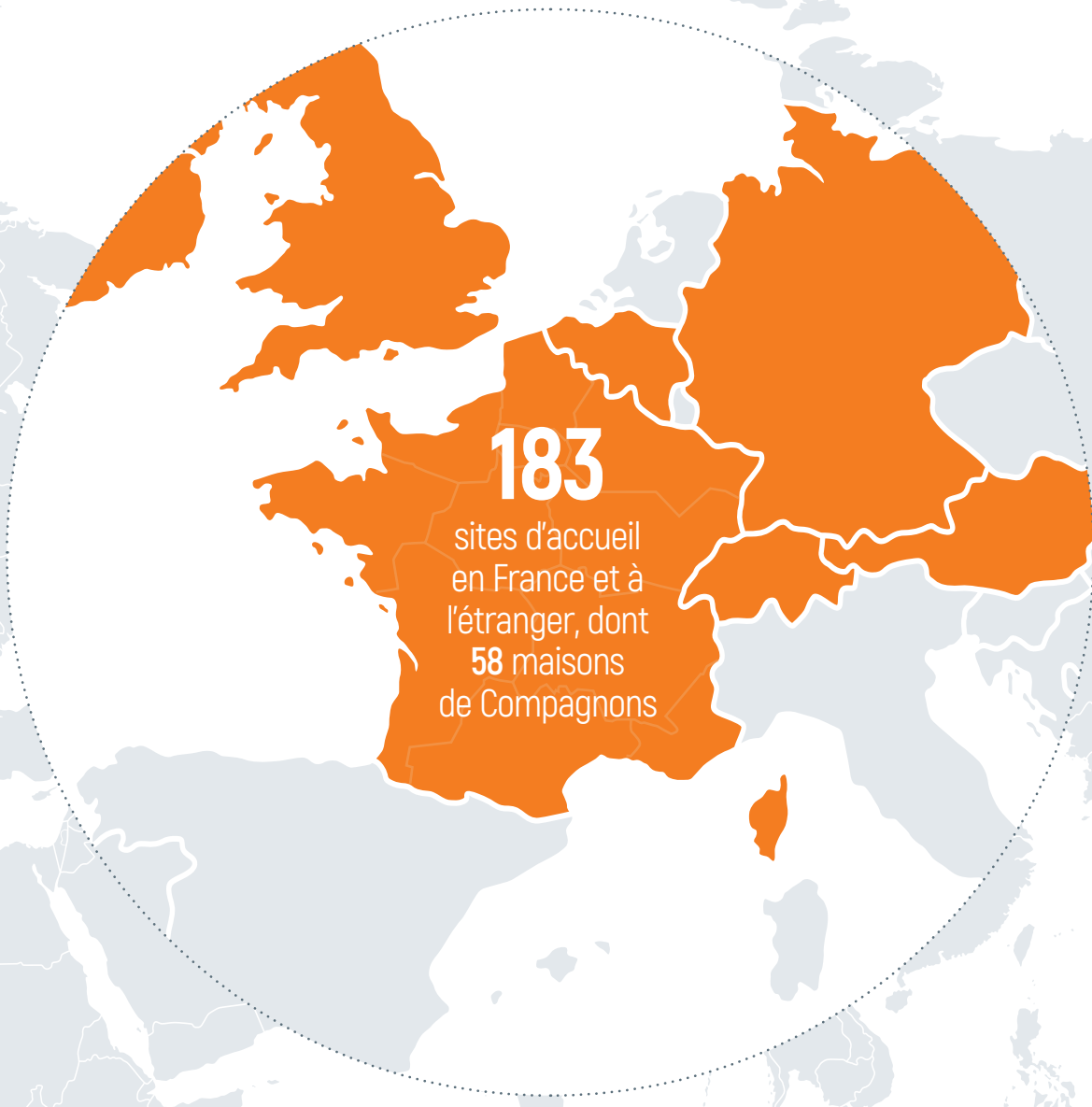
Le Tour de France et au-delà...

Chez les Compagnons du Devoir, le voyage est un élément incontournable de la formation. Pendant cinq années en moyenne, chaque itinérant du Tour de France saisit l'opportunité de changer de ville et d'entreprise, en France comme à l'étranger.

Un jeune est ainsi amené à travailler dans différents contextes, avec des missions et des responsabilités variées. Ce périple lui permet de se perfectionner et de découvrir d'autres techniques et savoir-faire.

Le voyage représente aussi pour l'apprenti une chance exceptionnelle : celle de développer ses facultés d'adaptation, de s'ouvrir à d'autres cultures et d'apprendre une nouvelle langue.





Saint-Martin Saint-Barthélemy Guadeloupe Martinique Guyane La Réunion Mayotte Nouvelle-Calédonie Saint-Pierre-et-Miquelon Polynésie française



Les maisons de Compagnons

Elles assurent l'hébergement, la restauration, la formation et l'accompagnement des jeunes apprentis ou en perfectionnement. Placés sous la responsabilité du prévôt, jeune Compagnon, et d'une maîtresse de maison, ce sont des lieux de formation, d'ouverture et de partage.

Leur fonctionnement repose sur le vivre ensemble et la transmission entre les générations de Compagnons.

TRANSMETTRE & INNOVER



Si les Compagnons du Devoir ont traversé les siècles, c'est parce qu'ils ont su s'adapter à l'évolution des métiers et de la société. En démarche constante de réflexion et résolument tournés vers l'avenir, ils transmettent ce qu'ils ont reçu des anciens en l'adaptant et en l'enrichissant par leurs travaux prospectifs pour proposer des formations de pointe et être à la hauteur des enjeux de demain.



Le Devenir des métiers

Cet observatoire a pour objectif d'anticiper l'évolution des besoins et des enjeux du monde professionnel pour garantir la pertinence des formations proposées par l'association et la pérennité des métiers. À cette fin, une quarantaine de Compagnons bénévoles mènent des travaux d'observation, de recherche et de réflexion au plan international.

Le pôle d'excellence des Matériaux souples (PEMS)

Le PEMS est dédié à la valorisation des métiers des matériaux souples. Sa mission est de construire et de coordonner des projets ayant vocation à dynamiser les savoir-faire par l'innovation, à favoriser le dialogue interdisciplinaire, à sensibiliser les publics et à créer du lien avec la filière et le territoire.

Pibois

Le pôle d'innovation pour la seconde transformation du bois (Pibois) réunit les métiers de charpentier, constructeur bois, menuisier, ébéniste et agenceur. Il a pour but d'accompagner les entreprises dans l'intégration de solutions novatrices dans leurs produits, services, procédés et organisation, pour leur permettre de gagner en productivité, compétitivité et visibilité.

Le pôle Énergies et environnement

Centre de ressources et d'expérimentation sur le thème du développement durable, il accompagne les entreprises dans l'évolution des pratiques et des modes de transmission au sein des métiers.



Les pôles multicompetences

Dotés d'équipements de pointe, de ressources documentaires, d'un réseau d'intervenants et de partenaires *ad hoc*, les pôles multicompetences constituent des outils de référence sur leurs thèmes respectifs, transversaux à tous les métiers :

- › **La gestion des process**, à Colomiers ;
- › **Le numérique**, à Nantes ;
- › **La santé, la sécurité et l'ergonomie**, à Baillargues.

L'Institut de la transmission

Créé en janvier 2008, sa mission principale est de former et d'accompagner les acteurs de la transmission tels que les formateurs de CFA et les tuteurs en entreprise. Il met en œuvre des méthodes et fournit des outils à tous ceux qui sont amenés à transmettre des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être chez les Compagnons du Devoir.

Les instituts de métier

Les instituts de métier sont des centres d'expertise animés par des Compagnons reconnus au sein de leur profession.

Leurs missions s'articulent autour de quatre axes : rencontre, recherche, mémoire et formation. Ils sont en relation avec l'ensemble des acteurs de leurs métiers respectifs.

- › Institut des métiers du goût.
- › Institut des métiers de la carrosserie.
- › Institut de la charpente et de la construction bois.
- › Institut supérieur de la couverture.
- › Institut des métiers de la maçonnerie.
- › Institut de la maréchalerie.
- › Institut européen de la menuiserie, de l'agencement et de l'ébénisterie.
- › Institut supérieur du métal dans le bâtiment.
- › Institut des matériaux souples.
- › Institut des métiers de l'aménagement et de la finition.
- › Institut supérieur de recherche et de formation aux métiers de la pierre.
- › Institut des métiers du sanitaire et du génie climatique.
- › Institut des métiers de la chaudronnerie et de la tuyauterie industrielle.
- › Institut des métiers de la nature, du jardin et du paysage.
- › Institut des métiers des technologies associées.

S'ENGAGER AVEC LES COMPAGNONS



Plusieurs possibilités sont proposées aux organismes et aux particuliers qui souhaitent participer à une extraordinaire aventure humaine et aider les Compagnons du Devoir à développer leurs actions en faveur de la formation des jeunes.

Le mécénat

Le mécénat permet principalement de soutenir des jeunes en difficulté ou la réalisation d'un projet, par le biais d'un don en numéraire, en nature ou en compétence. En complément de sa contribution à la mission des Compagnons du Devoir, le mécène peut à cette occasion impliquer ses équipes autour d'une action fédératrice et porteuse de sens, tout en bénéficiant d'une fiscalité avantageuse.

La donation, le legs et l'assurance vie

Pour donner un sens à son héritage ou développer un projet unique, il est également possible de faire un legs, une donation ou de souscrire une assurance vie au profit des Compagnons du Devoir.

 www.compagnons-du-devoir.com/nous-soutenir

Le partenariat

Le partenariat permet à des structures (entreprises, associations, organismes publics...) de s'associer de façon pérenne avec les Compagnons du Devoir pour monter conjointement des actions de promotion des métiers ou de formation. Un label permet également de reconnaître l'engagement des entreprises accueillant des jeunes formés par les Compagnons et répondant à des critères stricts concernant la qualité de l'accueil et de la formation.



Le label IDEAS atteste de la qualité de la gouvernance, de la gestion financière et du suivi de l'efficacité de l'action.



La Librairie du compagnonnage

Fondée en 1951, la Librairie du compagnonnage contribue au rayonnement des métiers. Elle édite et diffuse tout ce qui concerne les techniques, les métiers ainsi que les hommes et les femmes de métier. Plus de 9 500 références sont répertoriées et accessibles en librairie et sur la boutique en ligne.

www.librairie-compagnons.com



La Maison de l'outil et de la pensée ouvrière

La Maison de l'outil et de la pensée ouvrière est un des plus grands musées d'outils au monde. 11 000 pièces dites « de façonnage à main » des XVIII^e et XIX^e siècles y sont mis en scène. Le visiteur découvre ainsi une centaine de métiers du bois, du fer, du cuir et de la pierre. Un fonds documentaire de 32 000 ouvrages anciens et contemporains permet de trouver les fondements de la transmission des savoirs dans chacun des métiers.

www.mopo3.com



Association ouvrière des Compagnons du Devoir et du Tour de France
constituée selon la loi de 1901, reconnue d'utilité publique
82, rue de l'Hôtel-de-Ville – 75180 Paris – France Cedex 04
Téléphone : 01 44 78 22 50



**Patrimoine
Culturel
Immatériel
en France**



CONFÉRENCE DES
**GRANDES
ÉCOLES**

